

Public

- Candidats âgés de 16 à 29 révolus.
- Au-delà de 29 ans révolus : les apprentis.es préparant un diplôme ou titre supérieur à celui obtenu, les personnes en situation de handicap ou ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise

Prérequis

- Cycle de 3^{ème} achevé

Modalités et délai d'accès

- Dossier de candidature : diplômes, bulletins et relevés de notes des deux dernières années, CV, lettre de motivation, entretien de motivation et positionnement.
- L'inscription définitive est liée à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise d'accueil
- Remarque : Si à la rentrée de septembre vous n'avez pas encore d'employeur, vous disposez d'un délai de 3 mois pour signer un contrat d'apprentissage (Article de loi L622-12 du Code du travail).

Durée

- 24 mois soit 840 heures

Rythme de l'alternance

- 1 semaine en centre de formation, 2 semaines en entreprise

Nombre de participants

- 4 à 12 candidat.e.s.

Modalités d'évaluation

- Contrôle en cours de formation
- Examens ponctuels en fin de formation



Objectifs

Le titulaire de ce CAP sera capable d'identifier une problématique d'ordre mécanique (moteur, pneumatiques, trains roulants, freinage, ...) et d'intervenir en totale autonomie sur l'ensemble des marques automobiles.

Il aura aussi la capacité d'accueillir le client, de réceptionner et restituer le véhicule, de participer au diagnostic, à l'organisation de la maintenance et de rendre compte de son intervention.

Moyens et méthodes pédagogiques

- Contrat d'apprentissage selon un calendrier d'alternance.
- L'équipe pédagogique, composée de formateur experts, s'appuie sur un référentiel de formation et un déroulé pédagogique détaillé.
- Un formateur référent est désigné, il accompagne et assure le suivi du stagiaire lors de sa présence au centre et également lors des visites en entreprise. Il veille au bon suivi du livret d'alternance.
- Des ressources sont mises à disposition des stagiaires (plateaux techniques, outillage, véhicules pédagogiques, appareils de mesures et de diagnostic, ...).

Débouchés professionnels

Mécanicien réparateur de véhicules particuliers, industriels ou motocycles

Perspectives post formation

BAC PRO Maintenance des Véhicules (Option Voitures Particulières)



Validation / sanction (certificateur)

Certificat d'Aptitude Professionnelle Maintenance des Véhicules option Voitures Particulières, délivré par l'Éducation Nationale.

En cas d'échec, les candidats qui souhaitent repasser ce CAP peuvent demander à bénéficier de la conservation de leurs notes égales ou supérieures à 10 sur 20 pendant les cinq sessions qui suivent leur présentation à l'examen initial.

Programme

1/ Maintenance périodique

- Effectuer les contrôles définis par la procédure
- Remplacer les sous-ensembles, les éléments, les produits. Ajuster les niveaux
- Effectuer la mise à jour des indicateurs de maintenance

2/ Diagnostic

- Constater un dysfonctionnement, une anomalie
- Identifier les sous-ensembles, les éléments défectueux

3/ Maintenance corrective

- Remplacer, réparer les sous-ensembles, les éléments
- Régler

4/ Réception Restitution du véhicule

- Prendre en charge le véhicule
- Restituer le véhicule

5/ Organisation de la maintenance

- Approvisionner les sous-ensembles, les éléments, les produits, équipements et outillages
- Compléter l'ordre de réparation

Valeur ajoutée

- Équipe pédagogique composée de formateurs issus du monde professionnel et de professionnels qui participent à la formation théorique et pratique dans un environnement avec des outils qu'ils côtoient au quotidien.
- Participation à de nombreux challenges et projets.
- Mise à disposition d'un accompagnement social (point écoute) et d'un référent handicap.



€ Tarifs

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage ».

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé, tarif annuel de la formation = 6914 €

Employeurs du secteur public, voir décret

Article L6211-1 / Article L6227-6

Taux de la dernière session de formation

- Taux d'obtention des diplômes : 84%
- Taux de poursuites d'études : 50%
- Taux d'interruptions en cours de formation : 17%
- Taux d'insertion professionnelle à 6 mois, dont taux d'insertion dans l'un des métiers visés par la certification : 100%

Contacts

Référente entreprise

Mme Isabelle MOREAUX

07 89 01 72 87

isabelle.devos@saintcharles-chauny.fr

Développeur d'apprentissage CFA

M. Benoit BATTESTI

06 86 52 99 83

battesti.b@cfajeambosco.fr



 Tout l'apprentissage ici !



Accessibilité

Les locaux de l'UFA sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap, suivies par le référent handicap de la structure. Référent handicap de l'UFA Saint Charles : Christophe FLORENT.

Formation accessible sauf restriction liée à l'incapacité et / ou contre-indication médicale.

Référente handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeambosco.fr



contact.ufachauny@gmail.com



03 76 08 00 85



1 rue du Brouage
02300 CHAUNY



saint-charles-chauny.fr

